



A fournir avec l'inscription
 photocopie licence FFPS
 photocopie attestation assurance bateau
 photocopie carte d'identité (mineurs)
 autorisation parentale (mineurs)
 surclassement medical pour les - 18 ans



Pour les non licenciés annuel FFPS vous devez nous fournir :

photocopie certificat médical

Lieu : Rivière Yonne (deux secteurs)	Aval du barrage	Amont du barrage
Date(s) <small>(rayer la date à laquelle vous ne participez pas)</small>	04 septembre 2021	05 septembre 2021
Organisateur	Alain ZLOCH - Président AAPPMA	
Téléphone	06 34 27 45 39	
Ordre paiement	AAPPMA VILLENEUVE SUR YONNE	
Montant des inscriptions/équipe/jour	70 €	
Nombre de compétiteurs maximum	30 équipes	
Remise de 10 € par pecheur et par jour pour les pecheurs pouvant justifier d'une licence FFPS valide le jour de l'épreuve		

	COMPETITEUR 1	COMPETITEUR 2	REMPLOCANT (facultatif)
NOM			
PRENOM			
ADRESSE COMPLETE			
N° TELEPHONE			
EMAIL			
DATE NAISSANCE			
CLUB AFFILIE			
REGION			
COMPETITION			
N° LICENCE			
SPONSORS			

BATEAU	Marque	
Moteur électrique /Puissance		
Sondeur AV/AR marque		
N° assurance		

Je soussigné _____, capitaine de l'équipage, reconnait avoir pris connaissance du règlement de la FFPS "Carnassier".

J'atteste la véracité des informations transmises ci-dessus et j'en accepte leur diffusion commerciale. Je renonce à mon droit à l'image au profit des organisateurs de l'épreuve.

Pour les participants mineurs, l'inscription devra obligatoirement comporter une autorisation parentale pour la participation et le transport par les sapeurs pompiers en cas d'accident.

adresse d'envoi de l'inscription	
M. Alain ZLOCH 1 allée André Despons Clément 89500 VILLENEUVE SUR YONNE	
tel : 06 34 27 45 39	
Chèque à l'ordre de: AAPPMA VILLENEUVE SUR YONNE	

le : _____ à :

signature du capitaine:

--